

Image not found or type unknown



Sur un héritage un huissier a t'il le droit de prendre cette somm

Par **manosquine**, le **20/02/2010** à **21:02**

Bonjour, rnje dois une somme a mon ancien propriétaire donc j'ai eu un courrier par huissier de justice disant je dois tant a mon propriétaire j'ais demandé un échelonnement de paiement n'ayant pas cette somme .il savère que se même huissier m'annonce héritage une partie du compte de ma mère + celle de la maison je crains qu'il me prenne tout cet somme pour régler mon propriétaire as t'il le droit de le faire en at'il le pouvoir .je n'ais aucune somme sur mes comptes aucun bien en ma posession j'ais une fille a ma charge et je travaille comme femmde ménage +j'ais un crédit de 4mille euro a remboursé.pourriez vous m'aider en répondant a ma question ;merci je suis très inquiète ;